



MAIRIE
DE
LA CHAISE-DIEU
43160

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'an deux mille vingt-deux le vingt deux septembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de La Chaise-Dieu, légalement convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la mairie, sous la présidence de monsieur Stéphane GIBERT, 1^{er} adjoint au maire.

Présents : Stéphane GIBERT, Yannick LAVERROUX, Armelle SAVINEL, Fabien BLANCHEFORT Adjoint au maire, Olivier MARION, Pierre PHILIPON, Thierry FAIVRE, Paul PHILBEE, Pascale SCIORTINO, Bernard VIALANIEIX Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné un pouvoir : André BRIVADIS à Stéphane GIBERT, Fabien BLANCHEFORT à Yannick LAVERROUX.

Absents : Stéphane WENGER, Gérard SPECCEL.

Secrétaire de séance : Yannick LAVERROUX ;

■ Choix de l'entreprise pour les travaux du cimetière :

Mr GIBERT présente au conseil la procédure d'appel d'offre pour la réfection des allées du cimetière.

Après la clôture de cet appel d'offre le 16 septembre 2022, la commission d'appel d'offre s'est réunie le 20 septembre pour étudier les six propositions reçues.

Après avoir consulté les offres, la commission propose de retenir l'entreprise BROCC pour un montant de 42 805 € HT et 51 366 TTC pour effectuer les travaux.

Le conseil approuve la décision de la commission l'unanimité.